



BULLETIN COMMUNAL DE MATZENHEIM

N° 10/20
09/06/2020

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Jeudi 28 mai 2020, le Conseil Municipal a procédé à l'élection du Maire et des Adjointes.

Laurent JEHL, Maire
Philippe BENOIT, adjoint au Maire
Véronique KIPP, adjointe au Maire
Dominique GREVISSE, adjoint au Maire



Chers Matzenheimois et Matzenheimois,

Le 15 mars dernier, vous avez élu le conseil municipal

de la période 2020-2026. L'installation de l'équipe et l'élection du Maire et des Adjointes a dû être décalée, suite au confinement. Suivant les consignes gouvernementales, c'est à présent chose faite.

Je souhaite par ces quelques lignes remercier mon prédécesseur, Michel KOCHER, pour le travail accompli pendant ses mandats. Le nouveau conseil municipal, dans sa séance du 08 juin, a décidé de demander l'honorariat pour lui auprès de la Préfète. Merci aux élus sortants ainsi qu'à la nouvelle

équipe qui entame ce mandat dans les conditions particulières que nous connaissons. Bravo à chacun des habitants de Matzenheim pour la façon solidaire dont le confinement a été vécu ; bravo à toutes

celles et ceux qui se sont investis dans la fabrication de masques. Nous avons déjà signifié que de nombreux défis se posent à la Commune et à ses habitants : c'est encore plus vrai maintenant !

Avec tous les membres du Conseil Municipal, nous avons à cœur d'œuvrer avec chacun de vous, pour Matzenheim. Je suis à votre écoute. Vous pouvez compter sur nous. Nous comptons sur vous !

Cordialement

Le Maire

Laurent JEHL

FLEURISSEMENT ESTIVAL ET DECO 2020 :

Le fleurissement a battu tous les records cette année : en un seul jour toutes les fleurs ont été plantées !

Il a eu lieu le 20 mai avec la participation de 5 conseillers municipaux de l'ancien conseil municipal et 2 du nouveau conseil municipal, Pascal, ouvrier communal et une bénévole.

Le thème chromatique prévu initialement pour s'accorder à la déco « jeux olympiques » a été maintenu vu que la commande de fleurs a été faite en octobre et maintenue.

Finies les couleurs pastel, place aux couleurs pétantes des JO comme le rouge, le jaune, le vert, le bleu et le noir avec une touche de blancs. Dans les bacs, ce sont les couleurs du cercle chromatique qui ont été déclinées ; pour les petits cela ressemble aux crayons de couleur bien rangés dans leur boîte métallique à la manière d'un arc en ciel.

Les JO n'ayant pas lieu, ce sont des papillons qui ont pris place dans les bacs et les entrées de village ; ils se balancent sur leur tiges de bambou au gré du vent ! Espérons qu'ils ne « s'envoleront pas » !

Pour parfaire le tout, il faudrait de nombreuses petites mains vertes bénévoles pour enlever les mauvaises herbes qui envahissent les espaces.

Pour le groupe de bénévoles « fleurissement »
Chantal BAUMERT

MERCI A TOUS LES HABITANTS QUI ACCEPTERONT D'ENTREtenir L'ESPACE A COTE DE CHEZ EUX !

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE MOUSTIQUE

Il existe différents types de moustiques, dont l'*Aedes albopictus*. Il est aussi appelé moustique tigre à cause de sa silhouette noire et de ses rayures blanches, sur l'abdomen et les pattes.

Il est plus petit que ses congénères locaux et il est avant tout source de nuisance : il pique surtout pendant la journée et sa piqûre est douloureuse.

Toutefois, il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre la dengue, le chikungunya ou le zika.

Le moustique se développe en quatre étapes : œuf, larve, nymphe et adulte. Les larves de moustiques ont besoin d'eau stagnante pour se développer.

→ Tous les moustiques ne vivent pas dans les mêmes milieux.

Le moustique tigre est « urbain » : il vit au plus près de chez nous et se déplace peu.

Ainsi, le moustique qui vous pique est né tout près de chez vous !

UN DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL

L'État (Préfecture, ARS Grand Est) et le Conseil Départemental du Bas-Rhin ont mis en place un plan de lutte contre la prolifération de ce moustique.

Le Département a confié au Syndicat de Lutte contre les Moustiques (SLM67), opérateur public territorial dans le Bas-Rhin, les missions de surveillance, de prévention et de lutte contre ce moustique.



COMMENT LIMITER LE DÉVELOPPEMENT DES MOUSTIQUES DANS MON ENVIRONNEMENT ?

ADOPTONS LES BONS GESTES !

→ Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques. Chaque femelle de moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir.

Pour éliminer les larves de moustiques

Il faut éliminer les endroits où l'eau peut stagner :

- petits récipients
- pneus usagés : vous pouvez aussi les remplir de terre, si vous ne voulez pas les jeter
- encombrants



Couvrir les réservoirs d'eau avec un couvercle étanche, un voile moustiquaire ou un simple tissu :

- bidons d'eau
- citernes
- bassins



Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine y compris dans les cimetières ou si possible :

- supprimer les soucoupes des pots de fleurs
- ou remplir les soucoupes et les vases de sable ou de gravier



Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de Javel, galet de chlore...)



Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement :

- gouttières
- regards
- caniveaux et drainages

VIEUX PAPIERS—CARTONS—JOURNAUX :

La benne à vieux papiers—cartons—journaux sera à votre disposition aux ateliers communaux le **SAMEDI 20 JUIN 2020**.

TONTE LE LONG DE LA PISTE CYCLABLE :

Afin de favoriser la biodiversité, nous avons décidé de tester la « tonte ciblée ».

Le long de la piste cyclable, seule une bande « de passage » sera régulièrement tondue tout au long de la saison estivale ; la partie vers le panama restera à l'état naturel afin de favoriser la vie des insectes et oiseaux.

ACCUEIL DU MATIN : INSCRIPTIONS ANNEE SCOLAIRE 2020/2021 :

Nous vous informons que les inscriptions ou les renouvellements d'inscriptions pour le service d'accueil du matin à l'école élémentaire sont ouvertes dès à présent.

Le formulaire d'inscription est à demander au secrétariat de mairie : la demande peut se faire par mail à l'adresse : mairie-matzenheim@wanadoo.fr

Nous vous rappelons que l'accueil est organisé tous les matins du lundi au vendredi sauf durant les vacances scolaires y compris pour les enfants de l'école maternelle qui seront accompagnés par la personne en charge du service.

L'inscription est obligatoire ; aucun enfant ne peut être accueilli même exceptionnellement sans inscription.